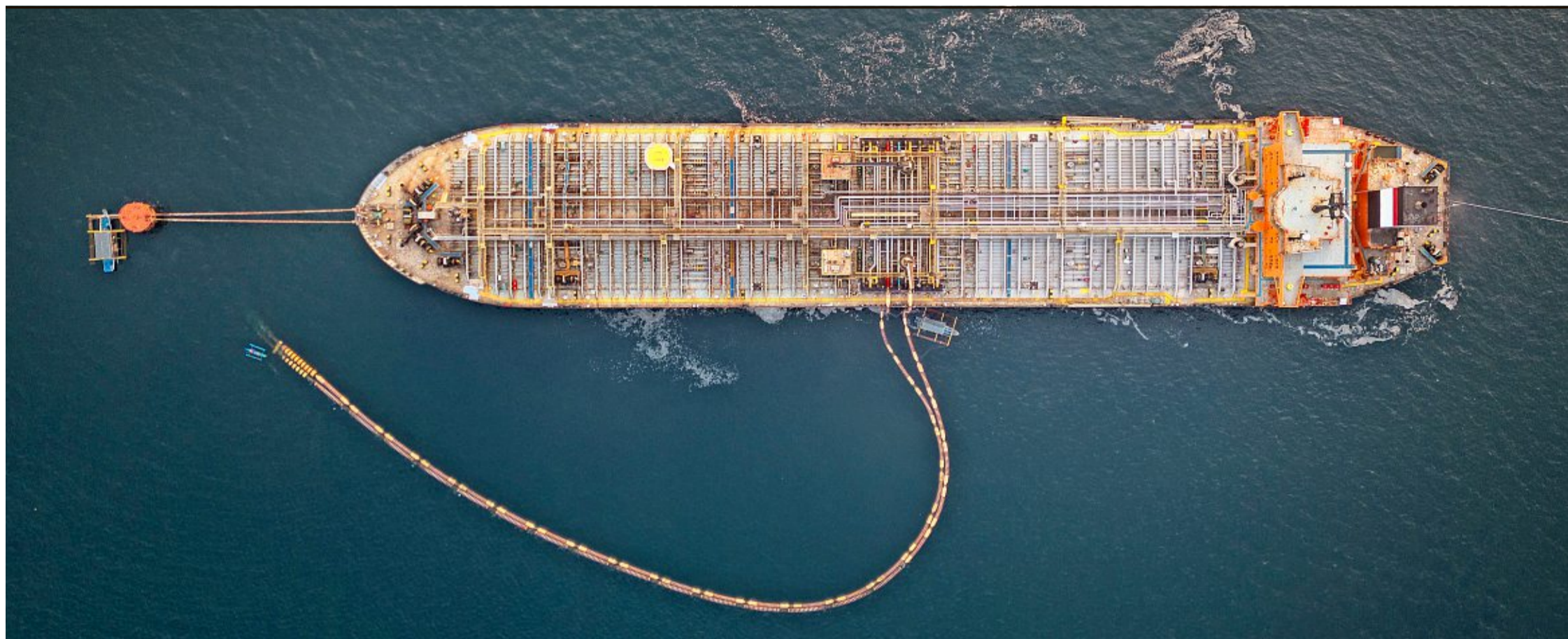


Politik & Wirtschaft



Neue Profitmöglichkeiten für die Rohstoffbranche: Der Tanker Tiger Wings mit russischem Rohöl an Bord vor einer philippinischen Raffinerie Anfang April. Foto: Ezra Acayan (Getty Images)

Die Schweiz als Kriegsprofiteurin?

Rohstoffbranche in Genf Die Bombardierungen und Blockaden im Persischen Golf haben den Energiemarkt durchgeschüttelt. Das bringt den Erdöhländlern hohe Gewinne ein. Nun will eine grüne Nationalrätin die Profite besteuern.

Benno Tuchschnid, Lausanne

1 Milliarde Dollar. So viel Profit machte der französische Konzern Total Energie mit einem Ölgeschäft. Gemäss «Financial Times» kauften Trader des Unternehmens im März fast jede verfügbare Rohölladung aus den Vereinigten Arabischen Emiraten und Oman auf – und setzten auf steigende Preise. Ein Milliardenenerfolg.

Das Rekordgeschäft betrifft auch die Schweiz. Denn die Handelsabteilung von Total Energie hat ihren Sitz in Genf. 1100 Angestellte kaufen und verkaufen hier Rohöl, Treibstoffe und Flüssigerdgas. Total Energie sagt auf Anfrage, der Fokus auf ein einzelnes Geschäft verzerre die Realität. Der Handel mache derzeit auch öfters Verluste.

Klar ist aber: Wenn es im Rohstoffhandel rumort, machen Genfer Rohstoffhändler Kasse.

Kriegsgewinn, sagen die Kritiker. Legitime Margen auf Handelsgeschäften, die Rohstoffe zu den Menschen bringen, sagt die Branche.

Das umstrittene Business besorgt den Schweizer Steuerverwaltungen saftige Einnahmen. Die Genfer Finanzdirektorin Natalie Fontanet sagte gegenüber SRF: Bis jetzt hätten ähnliche Si-

tuationen im Kanton Genf zu zusätzlichen Einnahmen geführt. Auf Nachfrage dieser Redaktion sagt sie, für genaue Prognosen zu den Steuereinnahmen sei es zu früh.

«Wir danken den Rohstoffhändlern»

Doch ein Blick zurück hilft: Auch Covid und der Ausbruch des Ukrainekriegs brachten der Branche massive Gewinne. 2024 stammte fast die Hälfte der Genfer Steuereinnahmen aus der Rohstoffbranche. Der Kanton schloss mit einem Rekordüberschuss von 1,4 Milliarden ab. Das versüsste auch dem Bund die Rechnung: «Wir danken den Rohstoffhändlern», sagte Bundesrätin Karin Keller-Sutter, als sie im vergangenen Jahr informierte, dass der Bundeshaushalt 2024 fast ausgeglichen abschloss – statt wie angekündigt mit einem budgetierten Defizit von 2,6 Milliarden Franken.

Bei den Genfer Giganten des Rohstoffhandels gibt man sich zurückhaltend, was die Geschäftsaussichten angeht. Sowohl Mercuria – berühmt geworden durch ihren Mitgründer Daniel Jaeggi, der mit einer Schweizer Wirtschaftsdelegation bei Donald Trump vorsprach – wie auch Trafigura, einer der grössten Rohstoffhändler der

Kriegsgewinn, sagen die Kritiker. Für die Branche aber sind es legitime Margen auf Handelsgeschäften.

Welt, wollen sich nicht äussern. Doch Experten wie Jean-François Lambert, Unternehmensberater im Rohstoffhandel, sagen: «Zumindest für das erste Halbjahr ist mit einer sehr hohen Rentabilität zu rechnen.»

Wenn Versorgungssicherheit wichtiger ist als der Preis, sind die grossen Rohstoffhändler «unverzichtbar», so Lambert. Sie seien die Einzigen, die über alle nötigen Optionen verfügten, um Verbraucherländer je nach Bedarf mit strategischen Gütern zu beliefern.

Dabei entstehen derzeit ungewöhnliche Handelsrouten. So verschifften Genfer Rohstoffhändler zum Beispiel Öl aus der Nordsee in eine Raffinerie in Südostasien. In normalen Zeiten: zu langwierig, zu teuer.

Doch der Krieg am Golf änderte fast alles. Und der Standort Genf profitiert – auch von Sekundäreffekten. So lockte Dubai in der jüngsten Vergangenheit Rohstofffirmen mit tiefen Steuern und weniger strikten Regeln. Mit Erfolg. Doch der Krieg schwächte den Konkurrenten von Genf auch als Rohstoffhub.

Führender Knotenpunkt für den Rohstoffhandel

Richard Watts, Berater für die Rohstoff- und Logistikbranche in Genf, sagt: «In den letzten drei bis vier Wochen haben fast alle meine Kontakte in der Branche Dubai oder Abu Dhabi zunächst verlassen.» Viele seien zwar inzwischen wieder zurückgekehrt, doch wann immer massive Verwerfungen auftraten – sei es die Pandemie, die Invasion der Ukraine oder die aktuelle globale Instabilität –, stärke dies Genfs Position als führender Knotenpunkt für den Rohstoffhandel weiter.

Und wie verändern der Waffenstillstand und die angekün-

digte Öffnung der Strasse von Hormuz die Situation? Insider glauben nicht an eine schnelle Normalisierung. Die Situation bleibt instabil. Die Infrastruktur am Golf ist beschädigt. Katar hat angekündigt, in den nächsten fünf Jahren nur die Hälfte des Flüssigerdgases zu liefern. Die Preise dürften lange hoch bleiben. Und wohl auch die Profite.

Grüne Genfer Nationalrätin fordert Spezialsteuer

Das ruft die zahlreichen Kritiker der Branche auf den Plan. Die grüne Nationalrätin Delphine Klopfenstein Brogini aus Genf hat eine Motion eingereicht, mit der sie eine befristete Steuer für die Rohstoffbranche fordert. «Es besteht ein eklatantes Missverhältnis: Auf der einen Seite stehen Unternehmen, die aus einer dramatischen Situation Profit schlagen; auf der anderen Seite die privaten Haushalte, welche die volle Härte der steigenden Lebenshaltungskosten zu spüren bekommen.» Das von ihr vorgeschlagene Steuerinstrument sei ausgewogen: Es ziele ausschliesslich auf diese aussergewöhnlichen Erträge ab und sei zeitlich befristet.

Hätte sie Erfolg, würden die Genfer Grünen auch kantonal eine Übergewinnsteuer verlangen.

Suisenégoco, der Branchenverband der Schweizer Rohstoffhändler, hält die Motion für «reine Stimmenfängerei». Erwirtschaftete ein Unternehmen Gewinne, würden diese versteuert. «Das ist bereits heute gängige Praxis. Zudem hat die Schweiz die Unternehmensbesteuerung in den letzten zehn Jahren erheblich verschärft.»

Sowohl in Bern als auch in Genf dürfte das Begehren in den Parlamenten kaum Mehrheiten finden. Im Umfeld der grossen Rohstoffhändler nimmt man die Vorstösse trotzdem ernst – insbesondere, wenn die hohen Preise für Bürgerinnen und Bürger als Folge des Kriegs fortbestehen.

Fakt ist aber auch: Die Rohstoffbranche ist in Bern bestens vernetzt und findet Gehör. In der aktuellen Krise standen Branchenvertreter und der Bund in engem Austausch zu Themen wie Benzin- und Kerosinversorgung und informierten Parlamentarier über die Probleme im internationalen Handel. Die Branche fühlt sich aber in der Öffentlichkeit noch immer missverstanden. Oder wie es ein Insider aus einem Handelshaus sagt: «Wer uns Kriegsprofit vorwirft, versteht unser Geschäft nicht. Wir liefern einfach Rohstoffe von A nach B und nehmen dafür eine Marge.»

So einfach ist das.

La performance des caisses de pension s'est dégradée en mars

PRÉVOYANCE. Les fonds de pension ont enregistré une performance moyenne de -2,4%, contre 1,4% en février, selon l'analyse de Swisscanto, la filiale de la Banque cantonale de Zurich.

Le rendement des caisses de pensions suisses est passé en territoire négatif en mars. Ce recul a tiré la moyenne des trois premiers mois de l'année vers le bas.

En mars, les fonds de pension ont enregistré une performance moyenne de -2,4%, contre 1,4% en février, selon l'analyse périodique de Swisscanto, filiale de la Banque cantonale de Zurich (ZKB), publiée mercredi.

La performance entre les grandes caisses de pension (plus d'un milliard de francs), les moyennes (entre 300 millions et un milliard de francs) et les petites (moins de 300 millions de francs) est

identique. Dans les trois catégories, le rendement moyen s'établit à -0,6% depuis le début de l'année. Le niveau du taux de couverture a eu peu d'influence sur le résultat.

Après le niveau record atteint en février, le taux de couverture pondéré par les actifs des caisses de droit privé s'est replié pour s'établir à 119,3% à fin mars.

Par classes d'actifs, les matières premières affichent la meilleure performance, avec

une progression de 15% depuis le début de l'année. La hausse s'établissait à +43,9% en 2025.

L'immobilier suisse présente un écart de performance marqué entre les valeurs directes (+1%) et indirectes (-3,8%). L'immobilier étranger (+0,5%) avance en terrain positif. Les actions étrangères (-1,4%) évoluent mieux que les actions suisses (-2,3%). Le mois précédent, la situation était inverse.

Les obligations en francs (+0,1%) surperforment les obligations étrangères (-0,7%). Les fonds de placement s'inscrivent en baisse de 1,9%.

Après le niveau record atteint en février, le taux de couverture pondéré par les actifs des caisses de droit privé s'est replié pour s'établir à 119,3% à fin mars. Les caisses publiques affichent désormais un taux de couverture de 114,2% pour les institutions entièrement capitalisées et de 91,3% pour celles à capitalisation partielle.

Côté perspectives, Swisscanto estime que le marché suisse reste attractif, les prévisions trop négatives étant déjà intégrées dans les cours. La filiale de la ZKB voit également du potentiel dans l'or après la récente correction. (awp)

POLITIQUE

Appel à simplifier la redistribution des bénéfices de la BNS

BANQUE CENTRALE. Pour l'Observatoire de la BNS, l'institut d'émission devrait adopter un ratio de distribution fixe afin de réduire la volatilité des versements aux collectivités publiques.

Pascal Schmuck

La Banque nationale suisse (BNS) devrait verser chaque année une part fixe de son bilan dans le cadre de sa politique de redistribution, plutôt que d'augmenter régulièrement ses provisions pour réserves monétaires, qui dépassent désormais les 120 milliards de francs. Pour l'Observatoire de la BNS, qui émet cette recommandation dans une étude publiée jeudi, cette pratique présenterait nombre d'avantages.

«D'un point de vue économique, la BNS est mieux placée pour absorber cette incertitude économique.»

Charles Wyplosz
Membre de l'Observatoire de la BNS

«Les versements seraient beaucoup moins volatils qu'aujourd'hui, puisqu'ils ne fluctueraient qu'en fonction de l'évolution du total des actifs de la BNS», explique le groupe de réflexion composé de trois économistes. En outre, leur montant pourrait être en moyenne plus élevé qu'aujourd'hui, «car la distribution des bénéfices deviendrait la priorité» alors que la pratique actuelle vise à accroître les provisions chaque année. La distribution interviendrait donc chaque année, mais sans risque pour la BNS si le pourcentage retenu n'est pas élevé, précise l'Observatoire. En appliquant un taux de



Berne. La future répartition des bénéfices se discute actuellement, la BNS et le Département fédéral des finances négociant une nouvelle convention pour la période 2026-2030.

0,5%, la BNS aurait ainsi pu distribuer chaque année en moyenne 3,8 milliards de francs aux cantons et à la Confédération entre 2011 et 2025. Et les fonds propres seraient restés «largement positifs», ajoute le groupe. Or, le garant de la stabilité des prix a versé sur cette période 2,2 milliards de francs par an en moyenne, en tenant compte d'une absence de tout versement durant trois ans. Une telle politique permettrait d'épargner aux cantons

des «tensions inutiles» dans leur planification budgétaire. Comme l'a expliqué Economiesuisse dans une étude publiée en mars 2025, certains ont déjà anticipé une redistribution jusqu'en 2028. Pour Charles Wyplosz, membre de l'Observatoire de la BNS, cette nouvelle approche aurait l'avantage de «rendre les revenus totalement prévisibles pour les cantons». En outre, la volatilité s'en trouverait réduite et amortie par la banque centrale. «D'un point de vue économique, la

BNS est mieux placée pour absorber cette incertitude que les cantons ou la Confédération. Il est logique que le risque soit porté par ceux qui peuvent le mieux le supporter. Or aujourd'hui, ce n'est pas le cas», a ajouté l'économiste et professeur émérite à l'IHEID de Genève. Jusqu'ici, les membres du directoire de la BNS ont rappelé à l'envi qu'un bénéfice comptable ne relevait pas du mandat de la banque centrale, contrairement à la stabilité des prix via la politique mo-

étaire. La BNS disposerait toujours de suffisamment de fonds propres pour fonctionner en toute sécurité, ajoute l'Observatoire. Alors que ses homologues se contentent souvent d'une part de moins de 5% dans leur bilan, à la BNS celle-ci est de 18%, alimentée principalement par ses interventions sur le marché des changes pour contrer une appréciation «trop brutale» du franc.

La BNS et le Département fédéral des finances (DFF) négocient actuellement une nouvelle convention de répartition des bénéfices de l'institut d'émission pour la période 2026-2030. La précédente, arrivée à échéance fin 2025, plafonnait la distribution annuelle à 6 milliards de francs. Selon le programme de travail du DFF pour 2026, le nouvel accord doit être finalisé et signé dans le courant de l'exercice, avec effet rétroactif.

L'objectif de ces accords est d'assurer une prévisibilité et une stabilité des versements à moyen terme, tout en garantissant que la banque centrale dispose de réserves suffisantes pour mener sa politique monétaire. Pour rappel, la BNS a distribué au titre de 2025 un montant total de 4 milliards de francs contre 3 milliards pour 2024, à la faveur d'un bénéfice de 26,1 milliards de francs, essentiellement généré par la plus-value de son stock d'or. Parmi les principaux bénéficiaires romands, le canton de Vaud devrait percevoir 251,8 millions, et Genève 156,3 millions, selon un document du DFF. ■

La course à la succession de Christine Lagarde est lancée

PRÉSIDENCE DE LA BCE La dirigeante de la Banque centrale européenne a fait savoir qu'elle envisageait de mettre fin à son mandat avant son terme prévu en octobre 2027. Trois candidats se préparent, tandis que la France pourrait convoiter la place de chef économiste

ÉRIC ALBERT (LE MONDE)



CHRISTINE LAGARDE
PRÉSIDENTE DE LA BANQUE
CENTRALE EUROPÉENNE

Les grandes manœuvres pour prendre la succession de Christine Lagarde ont commencé. En faisant opportunément fuiter dans la presse, mi-février, qu'elle n'excluait pas de partir avant la fin de son mandat, prévu normalement fin octobre 2027, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) a forcé les candidats à se découvrir, et les Etats de la zone euro, à commencer leur jeu de lobbying.

Le départ avancé de Christine Lagarde n'est certes pas encore acté. La Française, qui serait en discussion pour prendre la tête du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, se contente de dire publiquement qu'elle n'a «pas pris de décision» sur son avenir. Mais ce non-démenti est suffisant pour lancer la bataille.

La succession – qui sera décidée par les chefs d'Etat et de gouvernement des 21 pays de la zone euro – s'accompagne de deux autres changements qui vont profondément remodeler la BCE d'ici à la fin de 2027: le poste de chef économiste, actuellement occupé par l'Irlandais Philip Lane, sera vacant en mai 2027; celui d'Isabel Schnabel, la très influente Allemande en poste au directoire, se termine en décembre 2027. A cela s'ajoute le départ du vice-président, l'Espagnol Luis de Guindos, qui sera remplacé début juin par le Croate Boris Vujčić.

Selon nos informations, trois candidats à la présidence de la BCE se sont fait connaître auprès des ministres de l'Economie de la zone euro: Klaas Knot, l'ancien gouverneur de la banque centrale des Pays-Bas, Pablo Hernández de Cos, l'ancien gouverneur de la banque centrale d'Espagne, et Joachim Nagel, l'actuel président de la Bundesbank. Le premier a entamé une tournée des principales capitales européennes et était de passage à Paris, le mercredi 1er avril.

Clé de voûte de la zone euro

Derrière les questions d'hommes et de femmes se joue l'influence des pays à la tête de l'institution monétaire, clé de voûte de la zone euro. Un jeu de billard à multiples bandes dont l'Union européenne a le secret, pour obtenir un équilibre entre «grands» et «petits» pays, et entre «faucons» et «colombes» (ceux qui sont plus ou moins orthodoxes économiquement). Une règle non écrite stipule que, parmi les six membres du direc-

toire, qui sont basés à Francfort, doit se trouver un représentant de chacun des quatre «grands» pays: Allemagne, France, Italie et Espagne.

La France, qui penche traditionnellement du côté des colombes, a déjà obtenu la présidence à deux reprises, avec Jean-Claude Trichet, de 2003 à 2011, et Christine Lagarde, depuis 2019. Elle n'a donc que peu d'espoirs de l'avoir une troisième fois. «Les Français et les Italiens [avec Mario Draghi] l'ont déjà eue, note le gouverneur d'une banque centrale d'un «petit» pays. Cela donne du poids à des candidatures venant d'Espagne ou d'Allemagne.» Inversement, «la probabilité d'avoir un Allemand à la présidence est faible, parce qu'il y a déjà une Allemande à la tête de la Commission européenne», note Sylvain Broyer, économiste pour S&P Global Ratings, qui suit la BCE de longue date. Difficile, pour les autres pays européens, de laisser ces deux postes clés à Berlin en même temps.

«La probabilité d'avoir un Allemand à la présidence est faible, parce qu'il y a déjà une Allemande à la tête de la Commission européenne»

SYLVAIN BROYER, ÉCONOMISTE
POUR S&P GLOBAL RATINGS

Dans ce contexte, les deux candidatures les plus sérieuses semblent être celles de Klaas Knot et de Pablo Hernández de Cos. Le premier, 58 ans, a été très longtemps à la tête de la banque centrale des Pays-Bas, entre 2011 et 2025. A ce titre, il siégeait au Conseil des gouverneurs de la BCE (qui est constitué du directoire et des 21 gouverneurs des banques centrales de la zone euro). Facile d'approche, direct, très respecté dans ce petit milieu, il a un inconvénient principal: il est considéré comme un «faucou». Pendant la crise de la zone euro, il s'est longtemps montré très opposé au *quantitative easing*, ces interventions massives de la Banque centrale

sur les marchés financiers. A l'époque, Mario Draghi avait réussi à le placer en situation minoritaire.

Il dispose cependant d'un argument majeur pour arracher le soutien de la France. Si la BCE le choisit, lui qui est proche des «pays du Nord», Paris pourrait prétendre au poste de chef économiste. Or, il s'agit d'une fonction clé au sein de l'institution monétaire, qui est formellement chargée de rédiger les décisions de politique monétaire lors des réunions du Conseil des gouverneurs. Inversement, si Pablo Hernández de Cos, qui est considéré comme «colombe», l'emportait, «les Allemands demanderaient ce poste» en compensation, explique Shahin Vallée, économiste français au Conseil allemand pour les affaires étrangères (DGAP), un groupe de réflexion. La France devrait alors se contenter d'un autre poste, moins influent.

Féminiser le Conseil des gouverneurs

Selon nos informations, deux noms de Français tournent déjà pour le poste de chef économiste: Laurence Boone, ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires européennes d'Emmanuel Macron (2022-2024), et Agnès Bénassy-Quéré, seconde sous-gouverneure de la Banque de France. Un tel choix aurait aussi le mérite de féminiser un peu le Conseil des gouverneurs de la BCE, où seulement deux des 27 sièges sont actuellement occupés par des femmes.

Cette hypothèse d'un «ticket» entre Klaas Knot et un chef économiste français est cependant loin d'être acquise. Pablo Hernández de Cos semble également avoir toutes ses chances. Gouverneur de la banque centrale d'Espagne de 2018 à 2024, âgé de 55 ans, il est aujourd'hui le directeur général de la Banque des règlements internationaux, une institution internationale discrète mais très influente dans les milieux des banquiers centraux. Il était aussi proche de Mario Draghi, l'ancien président. «L'Espagne a un dossier solide: elle n'a jamais eu la présidence et a un candidat très respecté», souligne une note d'Allianz Global Investors. Qui ajoute: «S'il devenait [président], attendez-vous à ce que la BCE soit plus facilement prête à laisser l'économie chauffer [...], ce qui serait une différence d'approche notable par rapport à celle de Lagarde.»

Cette course à la nomination reste extrêmement incertaine. Outre le fait que le départ de Christine Lagarde ne soit pas garanti, le précédent de sa nomination en 2019 rappelle qu'un coup de théâtre est toujours possible. A l'époque, le choix de son nom avait pris les observateurs par surprise, même si on a appris par la suite qu'elle menait campagne discrètement depuis un an. Un scénario similaire n'est pas exclu. ■

Der Bundesrat verniedlicht angeblich die Konsequenzen

Laut einer Studie greifen die neuen EU-Verträge tief in die Schweizer Verfassung ein

KATHARINA FONTANA

Wer findet, dass der Bundesrat die Bevölkerung tendenziös über das EU-Vertragspaket informiert, wird sich durch die sogenannten «Erklärvideos» des Bundes bestätigt fühlen. In mehreren Filmchen, die von der Bundeskanzlei verantwortet werden und die man sich auf den sozialen Netzwerken ansehen kann, werden die einzelnen Abkommen dargestellt. Die Videos scheinen sich an Personen zu richten, die wenig oder keine Ahnung von der Sache haben, wobei ihre Aufklärung sehr einseitig erfolgt: Die Vorteile der Verträge werden in den leuchtendsten Farben geschildert, während das Unangenehme praktisch vollständig weggelassen wird.

Nahe an einem Vollbeitritt

Ein paar Beispiele: Im «Erklärvideo» zum neuen Streitbeilegungsverfahren heisst es, dass das Schiedsgericht künftig über Streitfälle entscheiden werde – dass dabei der Europäische Gerichtshof (EuGH) und seine Rechtsprechung eine nicht unmassgebliche Rolle spielen, wird mit keiner einzigen Silbe erwähnt. Bei der Zuwanderung wird die Schutzklausel ausgiebig gelobt, während der Hinweis fehlt, dass die Schweiz neu ein Daueraufenthaltsrecht für EU-Bürger und ihre Familien nach fünf Jahren Anwesenheit einführen muss. Weiter wird behauptet, dass das EU-Paket die Forschungszusammenarbeit mit der EU

«auf eine solide Grundlage» stelle – obwohl die Schweiz gerade keine dauerhafte Garantie erhält.

Ob der Bundesrat mit dieser Art von Information der Sache dient, bleibe dahingestellt. Dass die Abkommen lange nicht so harmlos sind, wie sie in den Filmchen der Bundeskanzlei dargestellt werden, bestätigt ein neues Gutachten des Instituts für Schweizer Wirtschaftspolitik an der Universität Luzern (IWP), das am Donnerstag veröffentlicht wurde. Autor ist Paul Richli, emeritierter Professor für öffentliches Recht und ehemaliger Rektor der Universität Luzern. Er hat die Abkommen auf verfassungsrechtliche Bedeutung und Folgen für Bund und Kantone untersucht.

Richli wirft dem Bundesrat vor, die Konsequenzen zu verniedlichen. Schon der Begriff «Bilaterale III» sei unzutreffend, denn in Tat und Wahrheit handle es sich um ein Integrationsabkommen. Die Initiative für neue Rechtsakte im Anwendungsbereich der Verträge liege künftig ausschliesslich bei der EU-Kommission. Die Bundesversammlung und der Bundesrat würden ihre Kompetenzen zum Erlass von Gesetzen und Verordnungen weitgehend einbüßen. Das Vernehmlassungsverfahren entfalle, und die Schweizer Justiz sei bei der Auslegung massgebender EU-Rechtsakte künftig an die Urteile des Europäischen Gerichtshofs gebunden. «Wenn das Bundesgericht und das Schiedsgericht an die Praxis des EuGH gebunden sind, hat dies mit einer bilateralen Lösung nichts mehr zu tun.»

Diese verfassungsrechtlichen Implikationen sprechen laut Richli dafür, die Abkommen dem doppelten Mehr von Volk und Ständen zu unterstellen. Dies umso mehr, als die Schweiz künftig keine neuen Abkommen mehr ohne dynamische Rechtsübernahme abschliessen könnte. «Im Extremfall könnte auf diese Weise ein sachlicher Geltungsbereich erreicht werden, der nahezu einem Vollbeitritt gleichkäme.»

Fussangeln für die Wirtschaft

In seiner 120-seitigen Analyse spricht Richli auch Aspekte an, die bisher nur wenig Aufmerksamkeit erhalten haben, etwa die Zusammensetzung des Schiedsgerichts und die Ernennung der Schweizer Richter. Es ist der Gemeinsame Ausschuss Schweiz - EU, der eine indikative Liste mit geeigneten Persönlichkeiten erstellt. Es sind also Beamte und Diplomaten, welche dem Bundesrat eine Liste mit möglichen Schiedsrichtern präsentieren.

Bei dieser Ausgangslage könnten Personen ins Schiedsgericht gewählt werden, die eher die Interessen der Verwaltung als jene der Wirtschaft vertreten würden und vornehmlich an einer weiteren Integration der Schweiz in die EU interessiert seien, mahnt Richli. Die Schweiz würde sich damit mit Blick auf ihre nationalen Wirtschaftsinteressen im Streitfall selber ein Bein stellen.

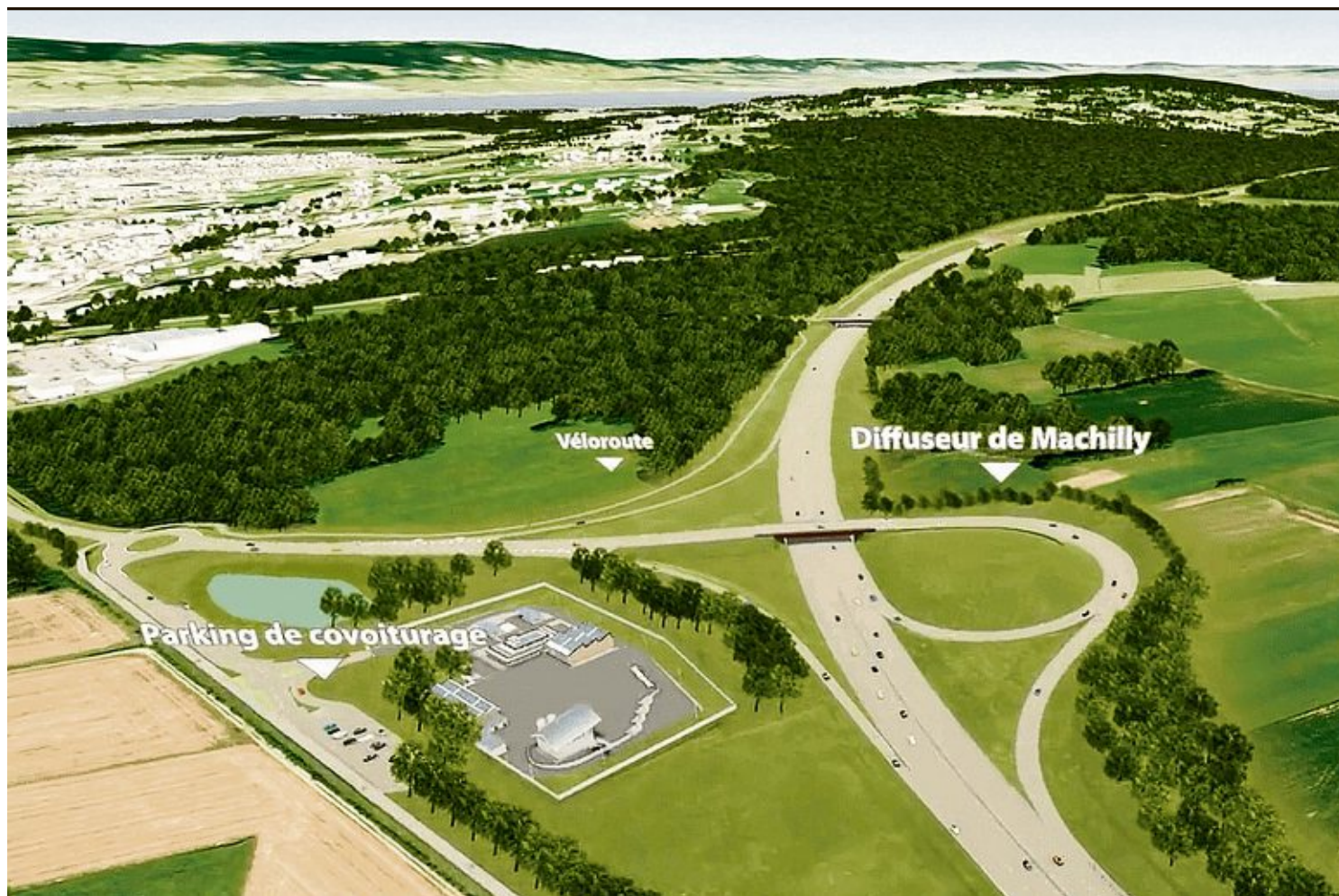
Die grossen Wirtschaftsverbände stehen den Abkommen im Einklang mit dem Bundesrat und der Mehrheit der

Parteien positiv gegenüber. Das IWP-Gutachten sieht aber durchaus Fussangeln, die sich für die Wirtschaft nachteilig auswirken könnten. So sei es fraglich, ob die Schweizer Unternehmen und die Verbände auf politisch wichtige EU-Rechtsakte, welche die Schweiz teilweise übernehmen müsse, spürbaren Einfluss nehmen könnten. Derweil versichert der Bundesrat, dass die EU der Schweiz eine grösstmögliche Teilnahme am Prozess zur Ausarbeitung von EU-Rechtsakten durch die EU-Kommission («decision shaping») zusichere.

Auch zur Frage, ob die Verträge der Schweiz Rechtssicherheit geben, gehen die Meinungen auseinander. Der Bundesrat vertritt ein formell-prozedurales Verständnis und argumentiert, dass die institutionellen Regeln mit der dynamischen Rechtsübernahme und der Streitbeilegung für Rechtssicherheit sorgten. Richli geht es hingegen um die materielle Rechtssicherheit: Er weist darauf hin, dass es je nach der Entwicklung des EU-Rechts zu jetzt noch nicht absehbaren Kollisionen mit dem Schweizer Recht kommen könne.

Ob mit den neuen EU-Abkommen Ruhe einkehrt im Verhältnis Schweiz - EU, weiss niemand. Der Bundesrat argumentiert in diese Richtung und spricht von geregelten Beziehungen, für Richli ist das aber keineswegs gewiss. Er sieht denn auch bereits einen Hebel, den die EU betätigen kann: die Forschung. Die Schweiz habe es verpasst, sich die Beteiligung an künftigen Horizon-Programmen zu sichern. Damit ris-

kiere sie, dass die EU sie in Zukunft zur Erreichung von Anliegen ausserhalb der Binnenmarktabkommen unter Druck setzen könne. «Dies könnte zu neuen Diskussionen führen, wie sie in den letzten Jahren geführt worden sind.» Zu denken ist etwa an die frühere Forderung der EU, das Freihandelsabkommen von 1972 ebenfalls zu «dynamisieren».



L'autoroute A412 doit relier Machilly à Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie. Ici, une image du diffuseur de Machilly. Vectuel - Eiffage

Deux avis officiels fragilisent le projet d'autoroute A412

Chablais haut-savoyard À quelques jours de la consultation publique, plusieurs failles du dossier sont pointées du doigt, du climat à la biodiversité, en passant par l'utilité du projet.

Aymeric De Jardin-Verkinder

À l'approche de la consultation publique prévue du 20 avril au 3 juin, le projet d'autoroute A412 entre Machilly et Thonon-les-Bains se heurte à deux avis officiels très critiques.

Sans enterrer formellement le chantier, l'Autorité environnementale (Ae) et le Conseil national de la protection de la nature (CNP) mettent en lumière plusieurs fragilités du dossier porté par le concessionnaire Amedea, filiale d'Eiffage, rapportent «Le Dauphiné Libéré» et «France 3 Régions».

286'000 tonnes de CO₂ sur vingt ans

Dans le document rendu fin mars, l'Autorité environnementale estime que le projet s'inscrit difficilement dans les objectifs climatiques et environnementaux actuels. Elle évoque par ailleurs un impact carbone important, estimé à 286'000 tonnes de CO₂ sur vingt ans, ainsi que l'imperméabilisation d'au moins 55 hectares de sols naturels et agricoles.

L'instance s'interroge aussi sur la compatibilité du projet avec les trajectoires de réduction des émissions, de préservation de la biodiversité et de limitation de l'artificialisation des sols à l'horizon 2050.

L'Ae pointe aussi une analyse incomplète des alternatives. Selon elle, le débat oppose l'autoroute aux transports collectifs, sans réellement prendre en compte le renforcement d'autres possibilités, comme l'augmentation de capacité prévue du Léman Express d'ici à 2032 et l'amélioration du réseau ferroviaire.

Elle estime également que les effets induits du projet sur l'urbanisation dans un territoire

déjà en forte croissance démographique restent insuffisamment anticipés.

Aucune «raison impérieuse d'intérêt public»

Le CNPN, saisi sur la dérogation concernant les espèces protégées, va encore plus loin, rejetant toute «raison impérieuse d'intérêt public» au projet A412. Dans un avis défavorable, il conteste un à un les arguments avancés pour justifier l'autoroute: amélioration de la sécurité routière, désengorgement des routes actuelles, désenclavement du territoire, soutien à la multimodalité, protection de la santé pu-

blique ou encore dynamisation économique.

Pour cette instance scientifique, le Bas Chablais «n'est absolument pas isolé» et le projet pourrait au contraire accroître les flux de circulation, favoriser l'étalement urbain et dégrader des milieux naturels sensibles, notamment des zones humides.

Le CNPN estime aussi que les aménagements mis en avant autour du covoiturage et du vélo ne suffisent pas à faire de l'A412 un projet de mobilité durable.

«Le Dauphiné Libéré» relève que cet avis émane d'une instance scientifique à la sensibilité environnementale assumée.

Il rappelle aussi que ces critiques proviennent d'organismes officiellement consultés dans le cadre de l'instruction, et non de collectifs militants.

Coût global dépassé

L'Ae estime aussi que le coût global du projet pourrait dépasser 730 millions d'euros, contre 414 millions mis en avant en 2024. Le CNPN relève en outre une possible irrégularité, après la réalisation de fouilles archéologiques et de sondages géotechniques avant l'obtention de la dérogation requise.

Ces deux avis ne condamnent pas à eux seuls le projet. Si les opposants y voient des arguments de poids pour d'éventuels recours, les partisans parlent, eux, de réserves auxquelles il faudra répondre. Contactée, la société Amedea assure «préparer les réponses aux avis, avant la prochaine étape de la procédure».

Mobilisation début mai

En parallèle de cette bataille administrative, la contestation se poursuit également sur le terrain. Depuis le mois de novembre, une zone à défendre (ZAD), baptisée Chab'ZAD, s'est installée à Allinges, sur un terrain privé situé sur le tracé prévu de l'A412, à moins de sept kilomètres de Thonon-les-Bains. Les zadistes qualifient le projet autoroutier de «capitalo-écocidaire».

De son côté, le collectif Stop A412, porté par l'Acpat (Association de concertation et de proposition pour l'aménagement et les transports), se mobilise avec une campagne incarnée par une vache et un castor, symboles des terres agricoles et des zones humides menacées. Il appelle en outre à une «grande déambulation festive et familiale» les 2 et 3 mai entre Machilly et Thonon.

A40: la sortie 14 «Annemasse» se transforme pour gagner en sécurité

Depuis plusieurs semaines, la société Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) mène des travaux de sécurisation sur la bretelle de sortie N° 14 «Annemasse» de l'A40, à Étrembières, en direction de Chamonix. Régulièrement saturée aux heures de pointe, cette sortie, empruntée par 10'500 véhicules par jour, est en cours d'allongement sur 700 mètres afin de limiter les remontées de file et d'éviter les arrêts sur la bande d'arrêt d'urgence. À terme, la bretelle atteindra 1100 mètres. Elle sera également séparée du flux autoroutier par une glissière de sécurité en béton, avec pour objectif d'améliorer la sécurité des automobilistes et d'augmenter la capacité de stockage des véhicules en sortie d'autoroute. Le chantier doit se poursuivre jusqu'au 28 août 2026, sous réserve des conditions météorologiques. Durant cette période, la bande d'arrêt d'urgence est neutra-

lisée sur environ un kilomètre avant la sortie. La vitesse est abaissée à 70 km/h sur l'A40 et à 50 km/h sur la bretelle. L'exploitant autoroutier indique maintenir deux voies de circulation par sens en journée, notamment aux heures de pointe et durant les week-ends, tandis que les opérations les plus lourdes sont réalisées de nuit, entre le lundi soir et le vendredi matin. Des perturbations restent toutefois possibles, en particulier en fin d'après-midi. Les automobilistes qui empruntent habituellement cette sortie sont invités à privilégier la sortie N° 14-1 «Gaillard» pendant la durée du chantier. L'opération comprend aussi un volet environnemental, avec la plantation d'arbres, la gestion des eaux de ruissellement et des aménagements en faveur de la petite faune. Son coût s'élève à 5,6 millions d'euros, financés intégralement par l'ATMB. (ADV)

Envolée durable des prix des billets d'avion

TRANSPORT Surcharge sur les billets, suppression de certains vols, frais de bagage... les compagnies aériennes répercutent déjà le bond des prix du kérosène. En Europe, ces fluctuations sont en partie couvertes mais des hausses pourraient arriver dans quelques mois

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

La détente sur les prix du pétrole n'aura été que de courte durée. Mercredi, le prix du baril de Brent était repassé sous la barre des 100 dollars, une baisse soutenue par l'annonce d'un cessez-le-feu de deux semaines en Iran et la réouverture du détroit d'Ormuz. Jeudi, les prix repartaient néanmoins à la hausse à la suite des attaques israéliennes contre le Liban. Une situation qui laisse peu d'espoir de voir les prix du kérosène, et donc la pression sur les billets d'avion, diminuer.

Il faudra des mois pour que les installations de production de la région soient remises en état, avertissait mercredi Willie Walsh, directeur de l'Association internationale du transport aérien (IATA), basée à Genève. En comparaison annuelle, les prix du pétrole brut ont augmenté de plus de 60%. Pour le kérosène, la hausse sur un an est d'environ 120%. Les prix du carburant d'aviation ont retrouvé leur niveau record de 2022.

Un choc pour le secteur. «En temps normal, le carburant représente 25 à 30% des coûts financiers pour une compagnie», précise Andrew Charlton, le directeur d'Aviation Advocacy, un cabinet de conseil spécialisé



basé à Nyon, soit le deuxième poste de dépense après le personnel. L'Europe est particulièrement exposée à la production provenant du Moyen-Orient. De 25 à 30% de la demande européenne en kérosène est issue du golfe Persique, soulignait l'IATA dans une note datée du 6 mars.

Un risque partiellement couvert

Confrontées aux fermetures des espaces liés à la guerre en Ukraine et aux conflits au Moyen-Orient, les compagnies aériennes européennes doivent

aussi emprunter des routes plus longues, donc embarquer davantage de carburant.

Cependant, les compagnies aériennes européennes ont recours au *fuel hedging*, nuance Andrew Charlton. Cette stratégie de couverture des risques liés au prix du carburant repose sur des contrats à terme et des options permettant aux compagnies de se fournir à des prix fixes. Une pratique, surtout utilisée en Europe, qui permet d'atténuer les hausses brutales, mais peut aussi coûter cher en cas de baisse des cours du kérosène sous le prix fixé.

«Le *hedging* ne couvre pas 100% de la consommation de carburant, poursuit l'expert. Pour la part restante, les compagnies doivent donc se fournir au prix du marché. Par ailleurs, les prix pour les futures stratégies de couverture seront plus élevés.» Lufthansa – maison mère de Swiss et Edelweiss – a annoncé fin mars suspendre temporairement sa couverture des prix du kérosène du fait de l'envolée des tarifs.

Cette stratégie de couverture des risques est limitée dans le temps. Pour le premier semestre 2026, EasyJet a couvert 84% de ses besoins, mais seulement 62% pour le second, et 43% pour le premier semestre de 2027. Il y a 2 semaines, Kenton Jarvis, directeur de la compagnie britannique, avertissait qu'une répercussion des coûts du carburant sur le prix du billet était inévitable, estimant qu'elle interviendrait d'ici à la fin de l'été.

Surcharge et liaisons supprimées

Dans les faits, certaines compagnies aériennes ont déjà commencé à répercuter l'impact de la hausse du kérosène. Plusieurs acteurs américains, dont Delta Air Lines ou Southwest Airlines, ont annoncé ces deux dernières semaines qu'elles commenceraient à facturer des frais supplé-

mentaires pour l'enregistrement d'un bagage sur les vols intérieurs aux États-Unis.

D'autres ont revu à la hausse leur «surcharge internationale», c'est notamment le cas des compagnies du groupe Lufthansa. Ce terme désigne un montant additionnel au tarif de base du billet, utilisé par les compagnies aériennes pour intégrer certains coûts qu'elles ne maîtrisent pas, dont les fluctuations des prix du carburant.

+120%
C'est la hausse des prix du kérosène depuis une année.

Cette surcharge varie en fonction des opérateurs et des destinations. Cathay Pacific, basée à Hongkong, a fait passer sa surcharge carburant à 200 dollars (contre 149 dollars auparavant) au 1er avril, précisant qu'elle serait réévaluée toutes les deux semaines jusqu'à une stabilisation de la situation. Certaines compagnies ont aussi choisi de supprimer des liaisons, notamment des vols court-courriers.

Au-delà de l'augmentation des prix, ce qui inquiète aussi le secteur, ce sont d'éventuelles pénu-

ries. Du côté de Swiss, on assure que l'approvisionnement en carburant à Zurich et à Genève est assuré, qu'il n'y a aucune restriction sur les destinations desservies. «Nous suivons toutefois la situation de très près – surtout en Asie. En cas de pénurie, nous nous attendons à ce qu'elle se produise principalement là-bas, en raison de la forte dépendance vis-à-vis des produits provenant du Golfe arabe et de la Chine», précise une porte-parole.

Des billets déjà plus chers qu'il y a 5 ans

Ces nouvelles pressions sur les prix dans l'aviation interviennent alors que ces dernières années les tarifs ont déjà pris l'ascenseur. Fin janvier, Comparis indiquait qu'en cinq ans ils ont augmenté de 57%. «Après le covid, il y a eu une demande incroyable pour le voyage aérien. Et les compagnies n'ont pas eu de raison de baisser leurs prix puisqu'elle s'est maintenue», souligne Andrew Charlton.

Une résolution durable de la crise au Moyen-Orient pourrait cependant faire diminuer les prix des billets, estime l'expert: «Pour faire revenir les voyageurs, les compagnies de la région pourraient proposer des prix cassés, ce qui pousserait les autres à s'aligner.» ■

Suisse

«Investir pour le climat est rentable»

ADAPTATION La Suisse accuse un retard dans la lutte contre le changement climatique, selon le nouveau rapport 2026 de l'Académie des sciences naturelles. Les leviers existent, mais il faut agir vite pour réduire les émissions de CO₂, avertissent les scientifiques

FANNY SCUDERI

La Suisse peine à atteindre les objectifs climatiques inscrits dans la loi, conclut l'Académie des sciences naturelles (SCNAT) dans son rapport 2026, dix ans après le précédent.

Le constat d'abord: la Suisse se réchauffe deux fois plus vite qu'à l'échelle mondiale: la température moyenne observée à la surface entre 2015 et 2024 était de 2,8 °C supérieure à celle de l'ère préindustrielle, contre 1,2 °C au niveau global. Avec l'Accord de Paris, «plusieurs pays, y compris la Suisse, se sont engagés à limiter le réchauffement global à un niveau nettement inférieur à 2 °C et si possible à 1,5 °C», a rappelé devant la presse hier Sonia Seneviratne, climatologue de l'EPFZ, et membre du bureau du GIEC. Ce premier palier sera toutefois atteint autour de 2030. «Il n'y a pas eu assez d'efforts pour réduire les émissions», a-t-elle souligné. Elle insiste: «Chaque dixième de degré de réchauffement supplémentaire qui peut être évité réduit les impacts associés, même après le dépassement de 1,5 °C.»

Des efforts insuffisants

Ce nouveau rapport de la SCNAT permet de quantifier plus précisément les effets du changement climatique en Suisse, notamment en termes de mortalité. «Nous observons une augmentation des décès liés aux vagues de chaleur, illustre Sonia Seneviratne. Un certain nombre d'entre eux n'auraient pas eu lieu sans l'impact du réchauffement climatique.»

Les conséquences pour la Suisse sont déjà visibles: multiplication et intensification des événements extrêmes, vagues de chaleur plus fréquentes et intenses, périodes de sécheresse prolongées et fortes précipitations. En montagne, la fonte des glaciers et la diminution de l'enneigement s'observent. Des risques éco-



Des pylons électriques à Dorénaz, à l'entrée du Valais, le 7 novembre 2024. (CHRISTOPHE CHAMMARTIN/LE TEMPS)

nomiques se profilent également, avec des perturbations possibles des chaînes d'approvisionnement internationales et une baisse de la productivité du travail, notamment lors des canicules.

«Nous devons soit réduire massivement les émissions, soit nous préparer à un réchauffement supérieur à 2 °C», a exposé Christian Huggel de l'Université de Zurich. Avec 1,5 °C de réchauffement, la probabilité de dépasser des points de bascule, avec des effets irréversibles pour la nature, augmente. Si la réduction des

La place financière, avec ses volumes de capitaux, peut également jouer un rôle clé

émissions de gaz à effet de serre, sur le territoire de la Suisse, «progresses dans la bonne direction», la trajectoire «n'est pas compatible avec les objectifs climatiques que la Suisse s'est fixés», a souligné Gian-Kasper Plattner, de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. Il souligne: les générations futures devront faire face à des problèmes dont elles ne sont pas responsables. Selon les scientifiques, des outils de décarbonation sont déjà disponibles, avec un potentiel d'amélioration

dans le secteur du bâtiment et des transports. «Les technologies existent, il suffit de les déployer», a insisté Anthony Patt, professeur à l'EPFZ. La place financière, avec ses volumes de capitaux, peut également jouer un rôle clé.

Les certificats carbone «non viables»

Le changement climatique s'accompagne de coûts élevés liés aux dommages. Dans ce contexte, le chercheur insiste: «Les investissements dans la protection du climat et dans l'adaptation sont clairement rentables.» Selon lui, la réponse repose sur plusieurs piliers: «Une réduction importante, efficace et socialement équilibrée des émissions au niveau national, une coopération internationale renforcée, ainsi qu'un ensemble d'instruments politiques pour lever les obstacles propres à chaque secteur.» Des progrès ont bel et bien été réalisés: «Les émissions de CO₂ par habitant ont déjà baissé d'environ 45%, sans impact majeur sur le quotidien. Cela montre que la protection du climat est faisable», relève-t-il. Mais le rythme reste insuffisant: «Nous avons mis trente-cinq ans pour réduire de 45%, et il ne reste que vingt-quatre ans pour éliminer les 55% restants.»

Aujourd'hui, la Suisse fait partie des rares pays, avec la Corée du Sud et le Japon, à recourir à des compensations à l'étranger pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2030. «A long terme, ce modèle ne sera pas viable, car tous les pays devront atteindre la neutralité carbone», avertit Anthony Patt. Les scientifiques lancent un appel urgent: «Plus la température augmentera, plus la marge de manœuvre pour agir diminuera», résume Veruska Muccione, chercheuse à l'Université de Zurich. Reste à savoir si les collectivités publiques et les entreprises, à qui ce rapport est adressé, l'entendront. ■

Comment Genève veut serrer la vis à Airbnb et consorts

Pénurie de logements Mis sous pression, le Canton va mettre en place un registre pour traquer les logements loués plus de nonante jours.

Cathy Macherel
Marc Renfer

Par quels moyens agir pour éviter que des logements ne soient soustraits du parc locatif au profit de la location temporaire à des touristes? Alors qu'un député socialiste au parlement fédéral plaide pour une réglementation nationale, laquelle a peu de chances d'aboutir, à Genève le dossier bouge, dans le contexte d'une crise chronique du marché du logement.

Le Conseil d'Etat est sur le point de présenter sa solution visant à renforcer les contrôles dans le but de faire respecter la loi. Pour rappel, à Genève, celle-ci permet à un locataire ou à un propriétaire qui s'absente de son logement de le louer via une plateforme de réservation jusqu'à nonante jours par an.

Cette limitation a été introduite en 2019. Au-delà de cette durée, la démarche constitue un changement d'affectation (activité commerciale) interdit. Or, on le sait, le marché s'est professionnalisé et des logements sont en réalité dévolus à l'année à la location de courte durée. Des abus difficiles à traquer, à part lors de dénonciations.

Un registre des locations

Selon nos informations, l'idée du Canton est de créer un registre centralisé qui répertoriera tous les logements loués à courte durée. Aucune annonce ne pourrait figurer sur une plateforme de location ou un site de petites annonces sans passer par cet enregistrement. Les plateformes de location pourraient se retrouver dans l'obligation d'afficher ce numéro de référencement.

«Le marché du logement genevois, avec un taux de vacance au plus bas, doit être protégé. Il est nécessaire de lutter contre les abus», précise Nicolas Walder, magistrat chargé du Département du territoire.

Un groupe de travail interdépartemental a planché sur ce projet, avec des approches transversales, car la problématique ne concerne pas que le logement. Elle a des implications fiscales, économiques, ainsi que sécuritaires.

Le Canton fait notamment le constat que des appartements sont également loués pour de courtes durées en passant directement par des sites de petites annonces, des sites d'annonces érotiques ou des groupes WhatsApp spécialisés. Hormis la non-déclaration de ces locations, les biens peuvent accueillir des activités illicites, comme des salons de massage illégaux ou la traite d'êtres humains. L'idée est donc de se doter d'un outil de contrôle polyvalent, répondant aux différents enjeux.

Revendication de longue date

Ce projet mûrit alors que des élus au Grand Conseil ont pointé plusieurs fois, ces dernières années, des lacunes dans le contrôle de ce marché, et réclamé un durcissement de la loi.



Genève, à l'instar d'autres centres urbains, veut renforcer la lutte contre la location abusive d'appartements via les plateformes. Imago/Photo12

Dans une interpellation en août 2025, la députée socialiste Caroline Renold s'impatientait de ne rien voir venir, alors que le groupe de travail est actif depuis 2019. «La loi qui plafonne à nonante jours la durée autorisée de location est bonne, mais ce qu'il manque, c'est un système de contrôle efficace, avec pour premier objectif de surveiller la préservation du parc locatif», relève l'élue.

Le 29 octobre dernier, le Conseil d'Etat répondait à sa question écrite en laissant en-

tendre qu'une réflexion était engagée, tout en soulignant la complexité de la thématique. Le même jour, le groupe LJS déposait une motion réclamant un organe de contrôle et un recensement des annonces de location sur Airbnb et autres plateformes, afin de déterminer l'ampleur exacte du problème sur le territoire genevois.

Les chiffres d'Airbnb

Obtenir des chiffres précis sur Airbnb est un défi, la plateforme partageant peu d'informations.

Toutefois, le site indépendant Inside Airbnb permet d'analyser l'offre visible dans de nombreuses villes, dont Genève, et d'en dégager des tendances.

Selon notre analyse du dernier jeu de données disponible (arrêté au 28 septembre 2025), on dénombrait 1883 «logements entiers» proposés à Genève. Nous avons ensuite écarté 129 annonces correspondant à des hôtes ou des résidences officielles.

Une fois ce tri effectué, sur les 1754 appartements restants, 908 d'entre eux (51,8%) sont ou-

verts à la réservation plus de nonante jours par an. En clair, plus d'un logement sur deux paraît pouvoir être loué au-delà de la limite légale autorisée à Genève.

Cet indicateur doit toutefois être manié avec prudence: une forte disponibilité sur le calendrier ne signifie pas forcément une infraction. Un propriétaire peut retirer l'annonce ou réduire les disponibilités en cours d'année afin de respecter la loi. La disponibilité mesure un potentiel de location, pas des nuitées réellement vendues.

Pour s'approcher davantage de l'usage réel, Inside Airbnb propose un second indicateur, fondé sur une estimation de l'occupation sur douze mois. Comme Airbnb ne publie pas ses réservations, le modèle part du principe qu'un commentaire laissé par un voyageur correspond en moyenne à deux séjours, puis convertit ces séjours estimés en nuitées à l'aide d'une durée moyenne de séjour propre à chaque ville. L'indicateur a toutefois un angle mort: un logement sans commentaire apparaîtra comme non occupé, même s'il a pu être loué.

En croisant ces données, le résultat signale que 313 appartements (17,8%) pourraient avoir été occupés plus de 90 nuits au cours de l'année écoulée. Cet indicateur se rapproche davantage de l'usage réel, mais il ne constitue pas non plus la preuve formelle d'un abus.

Un marché professionnalisé

Les données semblent aussi indiquer un marché largement professionnalisé, car près de la moitié des annonces genevoises (46,4%) sont publiées par des hôtes gérant au moins deux biens sur la plateforme.

Enfin, une marge d'erreur géographique persiste. Une minorité de logements affichés comme «genevois» pourraient se situer en France voisine.

Dans une ville attractive, comment gérer le marché du meublé?

Airbnb n'est pas le seul acteur à faciliter le logement à courte ou moyenne durée. À Genève, ville caractérisée par une forte demande internationale, il existe un marché pour des appartements meublés loués avec des contrats à durée limitée. Des agences spécialisées gèrent ces objets. Si certains sont des appart-hôtels, d'autres appartiennent au parc locatif.

Pour le juriste de l'Asloca Christian Dandrès, cette capacité de biens pour le marché temporaire est problématique. Il faudrait donc aussi resserrer les contrôles sur ce segment d'activités: «Si l'objectif des autorités est de rapatrier des logements pour

qu'ils profitent à la population en quête d'un logis durable, il faut une approche globale. Mettre en location des objets pour quelques mois, avec des contrats de courte durée, s'apparente à des activités hôtelières. L'Asloca n'a rien contre ce business, mais il doit s'opérer sans puiser dans le parc locatif, par exemple en transformant des immeubles commerciaux en appart-hôtels.»

Selon Gaël Constantin, cofondateur de Homenhancement, spécialiste du segment de la location de biens meublés, l'Etat ne doit pas se tromper de cible: «Il y a une distinction à faire absolument entre les logements qui se louent pour de courtes durées

toute l'année aux touristes via des plateformes et ceux qui se louent par des régies comme la nôtre pour plusieurs mois sous le régime du droit du bail. La location de biens meublés répond à une demande importante dans la région: il y a des personnes qui sont de passage à Genève pour des mandats temporaires de plusieurs mois et qui se domicilient, d'autres qui ont besoin d'un premier logement en vue de leur établissement, ou encore des locataires genevois dont le logement est en rénovation.»

À Genève, Homenhancement gère plusieurs appart-hôtels, dont les objets sont promus sur Airbnb, mais aussi bon nombre

de biens du parc locatif, des logements de particuliers, mis en vitrine sur son site internet. Combien au juste? Le directeur ne veut pas donner de chiffres. «Ceux-ci sont loués en moyenne sept à huit mois, ce qui montre bien qu'on est dans du logement, pas dans de l'hôtellerie», précise-t-il.

Pour autant, Gaël Constantin ne voit pas d'un mauvais œil une clarification du marché par le Canton: «La création d'un registre des biens loués devrait amener à mieux définir les différents régimes d'activités. L'occasion de faire reconnaître l'offre d'appartements meublés comme un réel besoin à Genève.» (CML)